

Bulletin d'information de Pluduno





20 ans déjà...

JUMELAGE



Cette année, le jumelage Pluduno – Sainte-Croix-aux-Mines fête ses 20 ans. Pour cette occasion, une rencontre a eu lieu en Alsace le week-end de l'Ascension. Cette rencontre avait été préparée en amont au mois de février par une délégation d'élus et de représentants du comité de jumelage qui s'est rendue en Alsace.

Une cérémonie avec renouvellement de la Charte, en présence des 2 maires et des présidents des 2 comités, débutait une journée de festivités avec jeux inter-communes. Cette fois encore, ce sont nos amis alsaciens qui ont remporté le trophée.

Petit rappel : le comité de jumelage est ouvert à tous. Il peut être l'occasion de se faire des amis dans une région à l'opposé de la Bretagne.

Manifestations prévues à noter sur vos agendas :

- marche octobre rose: dimanche 23 octobre 2022
- marché de saint Nicolas : 3 et 4 décembre 2022.



Savez-vous qui vous livre votre bulletin municipal?



Philippe Maitralain vous répond.

« Je suis natif de Pluduno où j'ai fait mon école primaire. J'ai étudié la menuiserie dans un lycée professionnel à Quintin. Ensuite, j'ai occupé différents emplois : usine d'emballage, ramassage de volailles...

Après un accident survenu en 1999, j'ai pris la suite de ma mère dans la distribution de journaux depuis environ 10 ans sur Pluduno et Saint-Lormel. Cette distribution se fait du lundi au samedi tous les jours.

Comme je connais bien la commune de Pluduno, j'ai accepté avec plaisir de distribuer le bulletin municipal. Ça me fait un petit revenu complémentaire. Rencontrer quelquefois les habitants, c'est fort sympathique. »



L'équipe municipale continue d'investir de façon dynamique, malgré un contexte plus difficile : augmentation des coûts, retour de l'inflation avec, comme corollaire, la hausse des taux d'intérêts.

- Investir pour nos enfants : après la création d'un restaurant scolaire pour l'école Sainte Jeanne d'Arc en 2020, nous avons fait des travaux sur le restaurant scolaire de l'école Magellan et la remise à niveau de l'éclairage des classes. Nous avons reconfiguré l'aménagement de la cour avec la mise en place de nouveaux jeux.

Il nous semble pertinent de refaire une cuisine centrale et une nouvelle salle de restaurant. Ce sera le projet le plus important de notre mandature.

- Nous continuons à rénover et améliorer notre cadre de vie :
- * Création d'une voie piétonne et remise en état des réseaux sur l'avenue des Erables ;
- * Réflexion du conseil et de la commission, quant à un nouveau lotissement qui va voir le jour au clos de la Guérande (environ 25 lots);
- * Instauration d'une liaison piétonne entre le bourg et les bords du Guébriand, permettant ainsi de profiter des chemins de la vallée et de rejoindre l'étang ;
- * Future amélioration de la circulation des vélos et des piétons à la Millière par la mise en place d'une voie liaison douce qui va démarrer en septembre.

Enfin, je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, un bel été à toutes et à tous.

Bernard CHRÉTIEN

Adjoint chargé des travaux

Mairie 8 place Abbé Oléron 22 130 PLUDUNO

2.96.84.13.79

02.76.01.31.12 contact@pluduno.fr

www.pluduno.fr

Heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi:

de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Samedi:

de 9h à 12h sauf août Jeudi :

fermée toute la journée.

Imprimeur gérant : Maxime LEBORGNE Equipe de rédaction : Elodie COMMAULT, Marie-José FAGUET, Nicole VILLER, Philippe PLARD, Magalie TEILLET, Alix CHOLLET, Aurélie DUPAS, Daniel LEVÊQUE

Photo de couverture : Comité de jumelage Distribution : Philippe MAITRALAIN

ECHOS du conseil municipal

Les comptes rendus complets sont consultables en mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

Etaient présents: Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLANCE CHOILE, Philippe PLANC Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Etait excusée</u>: Magalie TEILLET (ayant donné pouvoir à Nicole VILLER)

Secrétaire de séance: Vincent CHESNAIS

VOTE DES SUBVENTIONS 2022

HERMINE BASKET	3 000 €
HERMINE BADMINTON	1 550 €
VAL D'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO	2 400 €
PLANCOET ARGUENON FOOTBALL CLUB	4 600 €
HERMINE OMNISPORTS (assurances)	300 €
COMITE DE JUMELAGE	1 130 €
ARBRES DE NOËL ECOLES	1 300 € (5€ / élèves)
LISON LISETTE	700 €
VERS LE JARDIN	1 000 €
FNACA-ACPG	250 €
RECHERCHE CONTRE LE CANCER (CENTRE EUGENE MARQUIS)	250 €
HORIZON EMPLOI	80 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
FRANCE A.D.O.T 22	100 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR (MATIGNON)	500 €
SOLIDARITE PAYS DINAN BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
LA PROTECTION CIVILE	80 €
LA PROTECTION CIVILE - SOLIDARITE UKRAINE	1 000 €
LA CROIX ROUGE	80 €
REVE DE CLOWN	200 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU HAUT BOURG - BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif lotissement du Haut Bourg 2022 qui s'équilibre, en section de fonctionnement : 44 235,67 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU GUEBRIAND - BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif lotissement du Guébriand 2022 qui s'équilibre à :

- En Section de fonctionnement : 472 810,00 € - En section d'investissement : 750 000,00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE - BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif lotissement du Clos de la Guérande 2022 qui s'équilibre, en section de fonctionnement, à 230 000,00 €.

BUDGET FOURNITURES SCOLAIRES ET ACTIVITES D'EVEIL ANNEE 2022

Le Conseil Municipal décide de maintenir les crédits alloués et donc de les fixer pour l'année 2022 à :

47,50 €/élève pour les fournitures scolaires

- 20,50 €/élève pour les activités d'éveil scolaire (hors piscine et voile).

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif principal 2022 qui s'équilibre à :

En Section de fonctionnement : 2 073 759,85 € En Section d'Investissement : 2 890 114,02 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2022 à :

Taxe foncière - bâti 34,64 % - Taxe foncière - non bâti 71,89 %

TRAVAUX CUISINE CENTRALE/ RESTAURANT SCOLAIRE/SALLE DE MOTRICITE

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal sollicite les aides suivantes pour la réalisation de ces travaux :

Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

- Etat - France relance équipement des cantines scolaires

Conseil Régional - Dispositif « Bien vivre en Bretagne »

- Conseil Départemental - Contrat de Territoire Et valide le plan de financement prévisionnel.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre faite par le Cabinet ECR Environnement de la Chapelle des Fougeretz, pour la mission d'étude de sol de la cuisine centrale et du restaurant scolaire, pour un montant de 6 175,00 € H.T. (7 410,00 € TTC).

AGRANDISSEMENT LOCAL MAGASIN TROIS FOIS RIEN - DEMANDE DE FONDS DE **CONCOURS**

Le Conseil Municipal sollicite le fonds de concours de Dinan Agglomération pour ces travaux et valide le plan de financement prévisionnel.

RETROCESSION DE BANDE DE TERRAIN « LA ROUGERAIS » - M. ET MME FAMY

Monsieur le Maire informe que la bande de terrain située devant la propriété de Martine et Jean-François FAMY, au lieu-dit « La Rougerais », appartient à la commune (entre la voie communale nº 6 et la parcelle cadastrée section ZY nº 65). Afin de régulariser la situation, il propose de vendre cette portion de terrain, à M. et Mme FAMY.

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder à Martine et Jean-François FAMY cette bande de terrain d'une superficie d'environ 171 m², au prix d'un euro le m². S'agissant d'une simple régularisation, les frais de bornage et d'acte seront partagés à part égale entre le vendeur et l'acquéreur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2022

<u>Etaient présents</u>: Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice. <u>Etaient excusés</u>: Nicole VILLER (ayant donné pouvoir à Philippe PLARD), Pierrick LORY (ayant donné pouvoir à Maxime LEBORGNE), Alix CHOLLET (ayant donné pouvoir à Magalie TEILLET), Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE) et Vincent PERROQUIN (ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY). Secrétaire de séance : Isabelle JOUFFE

REPARATION GARDE-CORPS PONT « LE HENNY »

Bernard CHRETIEN rappelle les dégradations sur le garde-corps du pont au lieu-dit « Le Henny ». Un dossier de sinistre a été déposé auprès de l'assureur Groupama, une franchise de 950 euros sera appliquée sur le montant des réparations.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de **GUERANDE** l'entreprise MECARMOR BLANCHARD de Ploumagoar pour un montant de 13 187,00 € H.T. (15 824,40 € TTC).

ABONNEMENT A L'APPLICATION PANNEAU **POCKET**

Monsieur le Maire présente l'application mobile Panneau Pocket, outil permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel événements et informations de la commune.

Conseil Municipal décide de s'abonner l'application mobile PanneauPocket pour un montant « Argent de poche » organisée pour le nettoyage et le de 460,00 € TTC pour deux années.

VIDEOPROJECTEUR SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société EXCEL AUDIO de Plélo pour un montant de 4 601,35 € H.T. (5 521,62 € TTC).

SALLES POLYVALENTES: ACTUALISATION REGLEMENT ET TARIFS

Le Conseil Municipal valide les nouveaux tarifs de location des salles polyvalentes, ainsi que les tarifs de remboursement de vaisselle manquante à compter du 1er janvier 2023 et le nouveau règlement d'utilisation de ces salles polyvalentes à compter de cette même

CAUTION PRÊT DES GRILLES D'EXPOSITION

Le Conseil Municipal valide l'application d'une caution ACQUISITIONS DIVERSES de 400 euros pour le prêt des grilles d'exposition.

PROROGATION DE LA CONVENTION DE **GESTION DE SERVICES POUR L'EXERCICE DE** LA COMPETENCE EAUX PLUVIALES URBAINES **AVEC DINAN AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal approuve la prorogation de la convention de gestion de service par laquelle Dinan Agglomération et la commune conviennent de l'organisation du service public de la gestion des eaux pluviales urbaines.

EFFACEMENT DE RESEAU AVENUE DES ERABLES: DEVIS ORANGE

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par ORANGE pour les travaux de câblage pour un montant de 1 250,27 €, ainsi que la convention correspondante.

CLOTURE ENTRE TERRAIN ELEVAGE DE CHEVAUX ET FUTUR LOTISSEMENT CLOS DE LA

Bernard CHRETIEN informe que, par sécurité, il est nécessaire de prévoir une clôture entre le futur lotissement du Clos de la Guérande et l'élevage de chevaux mitoyen.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise POINT P de Plancoët pour un montant de 2 471,60 € H.T. (2 966,00 € TTC).

OPERATION ARGENT DE POCHE: MONTANT ATTRIBUE

à Philippe PLARD, conseiller délégué, rappelle l'opération ramassage des déchets sur la commune.

Le Conseil Municipal décide de verser à chaque jeune participant à l'opération « argent de poche » une somme de 15 euros.

REMBOURSEMENT DOMMAGE SUR CLOTURE: LA CHAPELLE BOUAN

Bernard CHRETIEN informe que, lors d'un épisode de tempête, un arbre est tombé sur la clôture du terrain de M. et Mme Stéphane ROUILLE au lieu-dit « La Chapelle Bouan ». Cet arbre étant situé sur un terrain communal, il propose de rembourser aux propriétaires les fournitures pour la réparation de leur grillage. Le Conseil Municipal décide de verser à M. et Mme

ROUILLE la somme de 156,60 euros correspondant aux fournitures nécessaires pour la réparation de leur clôture.

Le Conseil Municipal décide de valider les acquisitions suivantes:

2 appuis vélos à installer devant la boulangerie auprès de la société BCE pour un montant de 332,00 € H.T. (398,40 € TTC)

 12 grilles d'exposition auprès de la société DMC Direct pour un montant de 913,56 € H.T. (1 096,27 €

4 vestiaires pour le restaurant scolaire (école Sainte Jeanne d'Arc) auprès de la société GOSTO pour un montant de 550,80 € H.T. (660,96 € TTC)

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022

<u>Etaient présents</u>: Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés: Michel RAFFRAY (ayant donné pouvoir à Maxime LEBORGNE) et Isabelle GUILBAUD (ayant

donné pouvoir à Isabelle JOUFFE)

Secrétaire de séance : Bernard CHRETIEN

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE: ANNEE 2022/2023

Dégressivité selon le nombre d'enfants :

Pour 2 enfants : - 30 %

	COMMUNE	HORS COMMUNE
MATIN		
Arrivée avant 8h00	1.62€	1.95€
Arrivée après 8h00	0.94€	1.10€
SOIR		
Départ avant 17h30	1.92€	2.27€
Départ entre 17h30 et 18h15	2.47€	2.91€
Départ après 18h15	2.52€	3.05€
PRESENCE OCCASIONNELLE		
Arrivée avant 8h00	3.68€	4.43€
Arrivée après 8h00	2.47€	2.93€
Départ avant 17h30	2.47€	2.93€
Départ après 17h30	3.71€	4.43€

- Pour 3 enfants et + : - 40 %

(Pourcentage de réduction appliqué sur le total dû par la famille)

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE: ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Le Conseil Municipal décide, à compter de la rentrée scolaire 2022/2023:

- D'augmenter les tarifs du restaurant scolaire de 2 Le Conseil Municipal décide de vendre une partie de la % par rapport à l'année en cours, à savoir :
 - Repas enfant de la Commune : 3,11 €
 - Repas enfant hors commune: 3,70 €
 - Repas adulte : 6,21 €
 - Repas adulte occasionnel: 7,14 €

LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE: ESQUISSE, MISSION GEOTECHNIQUE & DENOMINATION DE RUE

Le Conseil Municipal décide de valider l'esquisse présenté, le règlement du lotissement du Clos de la Guérande ainsi que le devis de l'entreprise CBTP de Noyal-Sur-Vilaine pour la réalisation de la mission géotechnique pour un montant de 3 935,00 € H.T. (4 722,00 € TTC)

L'unique rue de ce lotissement sera nommée : Rue Yann QUEFFELEC.

CREATION LOTISSEMENT DES LONGRAIS ET MAITRISE D'ŒUVRE

Bernard CHRETIEN informe de la possibilité de créer activités un nouveau lotissement sur la parcelle communale cadastrée section ZM nº 442 (7 lots).

Le Conseil Municipal décide de nommer ce futur LOTISSEMENT communal DES lotissement LONGRAIS, de créer un budget annexe Lotissement pour cette opération et de retenir l'offre de la société QUARTA pour la mission complète de maîtrise d'œuvre de ce lotissement pour un montant de 24 650,00 € - Rue Robert BADINTER H.T. (29 580,00 € TTC).

TRAVAUX

- ENROCHEMENT DES BERGES DE L'ETANG Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise TARDY TP d'Erquy pour un montant de 20.320,00 € H.T. (24.384,00 € TTC).
- AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ROUTE BOURSEUL

Suite à la réfection de la voie route de Bourseul, au niveau de « la Rebourserie », un décalage de niveau a été constaté avec les entrées des habitations.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise TARDY TP d'Erquy pour un montant de 5 060,00 € H.T. (6 072,00 € TTC) et de demander une participation aux trois riverains concernés à hauteur de 12 euros le m².

ELAGAGE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise JOURDAN Sébastien de Corseul pour un montant de 1 110,00 \in H.T. (1 332,00 \in TTC).

GRAVURE SUR LE MONUMENT AUX MORTS Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise DANJOU Gravure de Dinard pour un montant de 2 800,00 \in H.T. (3 360,00 \in TTC).

CREATION DU SITE INTERNET: CHOIX DU PRESTATAIRE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société CREASIT de Nantes pour un montant de 8 095,00 € H.T. (9 714,00 € TTC).

VENTE PARCELLE CADASTREE SECTION ZM N° 518 (PARTIE) RUE AUGUSTE PAVIE

parcelle cadastrée section ZM nº 518, située entre la rue Auguste Pavie et la parcelle cadastrée section ZM n° 501, à Sandrine et Arnaud BERNIER, fixe le prix de vente de cette parcelle à UN euro le m2

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE : PARTICIPATION DES COMMUNES POUR LES **ELEVES DE LA CLASSE ULIS ANNEE SCOLAIRE** 2021-2022

Le Conseil Municipal décide de demander aux Communes de résidence des élèves de la classe ULIS une participation aux frais de fonctionnement, pour l'année scolaire 2021-2022, de :

655 euros par élève participant à l'activité voile

- 605 euros par élève participant à l'activité

575 euros par élève ne participant pas à ces

ZONE ARTISANALE DE LA MILLIERE: ADRESSAGE

Le Conseil Municipal décide de nommer les rues de la Zone Artisanale de la Millière :

- Rue Simone VEIL
- Rue René PLEVEN

DINAN AGGLOMERATION

UNE RÉDUCTION ET UNE VALORISATION DES DECHETS VERTS DES COMMUNES

Aujourd'hui, un habitant de Dinan Agglomération produit 787 kg de déchets par an. En globalité, 81 000 tonnes de déchets sont collectées par an sur Dinan Agglomération. Cette quantité ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années (+ 12 000 tonnes entre 2010 et 2020, hausse principalement alimentée par les augmentations de tonnages en déchèteries).

Le saviez-vous?

Les déchets végétaux coutent 450 000€ / an pour leur traitement.

Dinan Agglomération se trouve face à 5 problématiques majeures :

- Des quantités importantes de déchets et une augmentation continue des coûts de collecte et de traitement des déchets ;
- Des collectes à optimiser ;
- Une hausse de la fiscalité pour le traitement des déchets (hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes TGAP)
- Une baisse des recettes de vente de matériaux
- L'obligation de proposer une solution de tri des biodéchets (déchets alimentaires) pour les ménages au 1^{er} janvier 2024, afin qu'ils soient détournés de l'incinération.

Dans ce contexte, Dinan Agglomération travaille sur un projet de refonte de sa politique déchets afin de définir les grandes orientations de service pour demain en donnant la priorité à la réduction des déchets.

Les déchets végétaux, un des gisements prioritaires pour la réduction des déchets :

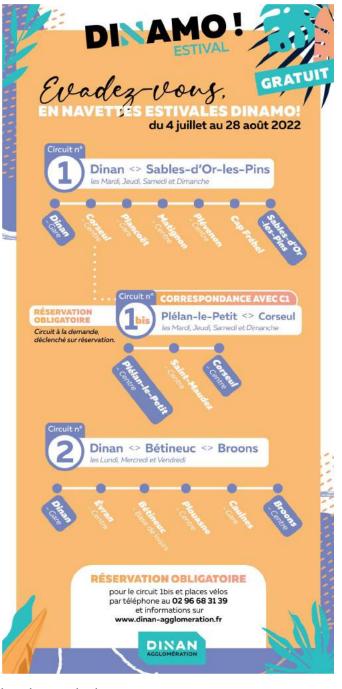
1/4 des déchets collectés sont les déchets végétaux déposés en déchèteries, soit 21 286 tonnes et 206 kg/hab/an. Les déchets végétaux coutent 450 000 € / an pour leur traitement. Les déchets végétaux municipaux représentent environ 15% des apports globaux (63% proviennent des ménages et 22% proviennent des professionnels du paysage).

L'une des volontés de Dinan Agglomération est d'accompagner les communes vers une réduction à la source et une valorisation totale des déchets végétaux à l'échelle locale en compostage, paillage, mulching, broyage... et ainsi permettre de limiter l'entretien, de favoriser la biodiversité et d'éviter des allers-retours en déchèterie.

Un fonds de concours « le défi Val-vert »

C'est ce qui a été proposé fin 2021, afin d'encourager ces pratiques. Ce fonds sera destiné à soutenir les initiatives communales exemplaires, en contrepartie d'un objectif de réduction des apports en déchèterie, d'un suivi des résultats et d'une promotion de la démarche auprès des habitants. Le taux de participation dans le cadre du fonds de concours est de 30% du montant HT, plafonné à $5\,000\,\mathrm{C}$ / commune / an. Des formations sont aussi proposées aux communes pour les accompagner.

L'objectif assigné à cette démarche est la fin de l'accès aux déchèteries pour les déchets végétaux communaux à l'horizon janvier 2023.



LES ECOLES

ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC - APEL

Dimanche 12 juin a eu lieu la kermesse de l'école sous un beau soleil.

Pour ouvrir cette journée, tous les élèves de l'école ont défilé dans les rues de Pluduno. Puis chaque classe a réalisé des danses ou chants. Les familles ont pu ensuite partager un repas et un après-midi jeux. Au programme : structure gonflable, tir à la carabine, palet, pêche aux canards, pêche à la ligne, jeux de pistolet à eau...

Cette kermesse a été une très belle réussite.



Visite de la maison de la terre

Dans le cadre du projet d'année autour des métiers, les élèves de PS/MS/GS et CP sont allés visiter la maison de la terre à Lantic.

Ils ont pu découvrir le monde des abeilles et le métier d'apiculteur. Ils ont endossé la tenue d'apiculteur pour aller visiter les ruches. Petit bonus, certains ont pu apercevoir la reine parmi les milliers d'abeilles.

ECOLE MAGELLAN



Les élèves des deux classes maternelles ont pu clôturer l'année en visitant les fermes de deux parents, M et Mme Kermeur et M Mme Morin. Ayant travaillé toute l'année sur le thème des animaux et étant déjà allé voir la ferme pédagogique de Botrai, les enfants étaient incollables sur tous les pensionnaires des élevages.

Les élèves de Cycle 2 ont continué avec le SMAP la découverte des rivières et de l'estran. A Saint Jacut et autour de l'école, les enfants ont appris à observer la vie dans ce milieu, comme à La Chapelle Neuve lors de leur classe de découverte au centre Forêt et Boccage.

Quant aux élèves de cycle 3, accompagnés d'une vingtaine de parents, ils ont pu renouer avec une tradition de l'école : la randonnée à vélo. Cette année, après plusieurs séances d'initiation avec le Cycle Club de Plancoët et Vincent son animateur, 54 élèves ont rallié le port de Saint Cast. L'après-midi, ils ont profité de la grande plage et d'une glace de chez Tinou!



A.P.E.L Ecole Sainte Jeanne d'Arc



En cette fin d'année scolaire, les associations de l'école Ste Jeanne d'Arc ont procédé aux élections des bureaux de l'APEL, l'OGEC et de l'ACCF.

Toutes ont le même but : mener à bien des manifestations permettant de collecter des fonds et en faire bénéficier les enfants, autant pour des sorties scolaires que pour leur bien-être et confort à l'école.

Les 3 équipes sont prêtes à accomplir cette mission dès le 18 septembre en organisant la 4^{ème} édition de la Marche Gourmande (3 circuits proposés comme les années précédentes, un repas en 3 étapes, 14€ le menu adulte, 7€ pour les enfants, boissons comprises. Réservation possible dès maintenant au 07.67.44.64.79.)

Précédemment a eu lieu le 24 avril une Chasse aux Oeufs organisée avec l'Ecole Magellan, 1ère édition tous ont des très appréciée enfants, récompensés!

Aussi la kermesse de l'école le 12 juin, sous le soleil et dans la bonne humeur, cette fête a eu un franc

La dynamique est installée pour les évènements à

action,

bien

Collecte de journaux : Ce samedi 2 juillet, quelques parents d'élèves ont relevé les manches pour vider le petit bâtiment de stockage des journaux proche de l'école. Ceci permettra à vous tous de venir y déposer vos journaux pendant l'été. Puis, à la rentrée prochaine, nous contacterons notre prestataire CELLAOUATÉ pour faire enlever ces tonnes de journaux, afin de les recycler en ouate de cellulose.

par les différentes . associations de l'école, permettent d'organiser des sorties scolaires pour les enfants,

Cette

comme

d'autres

financées

menées

partie par les gains de ces manifestations. En voici quelques exemples:

- Du 28 au 31 mars : séjour en Normandie pour les CM.
- Mardi 7 juin : visite de la Maison de la Terre à LANTIC pour les maternelles, grande section et CP.
- Mardi 5 juillet : accrobranche à Saint Cast pour toutes les classes.

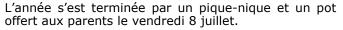
Stage de natation : Gaetan MOUTEL, moniteur sportif de natation, propose des stages au sein de notre école, du lundi 11 juillet au vendredi 27 aout, du lundi au vendredi. Séances de 30 min pour les enfants à partir de 5 ans. Pour tous renseignements, veuillez le contacter au 06.87.69.77.29.

APE Ecole Magellan

Lors de la porte ouverte de l'école Magellan, début mai, l'Association des Parents d'Elèves a pu présenter aux nouveaux et aux futurs parents, son rôle et les actions qu'elle réalise au cours de l'année.

Les mois de mai et juin ont été consacrés aux préparatifs de la kermesse : les parents d'élèves ont répondu présents à l'organisation des tombolas adulte et enfant, des stands et du repas.

des enfants, l'APE a organisé un repas. 380 personnes ont pris place pour le plus grand plaisir de l'association. L'après-midi, les enfants ont pu s'amuser et profiter des différents stands proposés : pêche à la ligne, jeux de lancer, enveloppes, tour de calèche....pendant que la traditionnelle roue occupait les plus grands. La journée s'est clôturée par le tirage de la tombola.



Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous en septembre!







VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FÊTES : LE RETOUR ?

La Commune souhaite relancer le comité des fêtes qui est en sommeil depuis plusieurs années.



Le comité des fêtes, qui pourrait dans l'avenir s'appeler autrement, aurait également un rôle de soutien envers les associations communales.

Une réunion publique aura lieu le vendredi 16 septembre 2022 à la salle polyvalente (salle 100) à 18 heures 30.

Si vous êtes intéressés par ce nouveau défi, n'hésitez pas à participer à cette réunion ou à nous contacter au 06.67.96.97.53 (Vincent Chesnais) ou au 06.77.81.21.03 (Pierrick Lory).

Merci d'avance pour votre participation.

VAL D'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO

La saison 2021-2022 est arrivée à son terme. Les objectifs du club sont atteints.

L'équipe A termine à la 6ème place en R3 et l'équipe B à la 8ème place en D2. Nous noterons également le bon parcours de l'équipe B en challenge du district en accédant aux huitièmes de finale. L'équipe C termine à la 3ème place de son groupe en D4.

Les équipes de l'école de foot ont également terminé leur saison par des tournois.

L'équipe U10-U11 a été finaliste au tournoi des Vallées à Jugon.

Le tournoi du 11 juin qui n'avait pas pu être organisé depuis deux saisons a rencontré un vif succès avec 32 équipes engagées et un grand nombre de spectateurs tout au long de cette journée.





PLANCOET ARGUENON FOOTBALL CLUB

Après un parcours remarquable en Coupe de France (8ème tour) l'équipe Fanion du PAFC est championne de R2 et accède ainsi à la R1 pour la saison prochaine.



Les U15 féminines du PAFC sont championnes du département!





Les U15 G ont disputé la Finale départementale à Plaintel et finissent 2ème du Challenge U15 CA Yves Séradin.

Les U17 terminent 1^{ers} de leur championnat et accèdent au niveau R2 pour la saison prochaine.



Une équipe de U13 du PAFC remporte la première édition de la Breizh Cup by PAFC.



HERMINE DU GUEBRIAND SECTION BADMINTON

La joie de se retrouver entre jeunes et adultes !

Mercredi 15 juin était une soirée spéciale... Aucun enjeu au bout du compte. Peu importe le vainqueur. La recette ?

Des équipes de Pluduno en binôme jeune et adulte! Le plaisir d'échanger, transmettre des astuces... rire comme les enfants!

Merci aux joueurs et parents qui ont assisté à cette soirée.

Le club a également eu le plaisir de se retrouver autour de grillades lors de l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin. L'occasion de faire plus ample connaissance avec les familles des joueurs.

Les valeurs de l'association étaient tout aussi présentes, à l'image de celles dégagées sur les terrains.

Nous aurons l'occasion de vous retrouver au prochain forum des associations à Créhen le samedi 3 septembre 2022. Si vous souhaitez vous renseigner, contactez-nous et rejoignez-nous!

L'animateur sportif encadre les entraînements qui reprendront le **lundi 29 août** à Pluduno dans un tout premier temps.

Les lundis et mercredis soirs pour les adultes, et les mercredis et vendredis après-midis pour les plus jeunes.



Pour plus d'informations, pour nouvelle participation, visitez notre blog :

herminedepluduno.blogspot.fr ou contactez Myriam au 0647549575. Et suivez-nous sur Facebook!

HERMINE DU GUEBRIAND SECTION GYMNASTIQUE

Pour un deuxième cours de niveau différent à la rentrée prochaine ?

Avant la pause estivale et pour terminer l'année sportive par un moment convivial, la séance du 28 juin a été suivie d'une randonnée qui a conduit les adhérentes à l'étang du Guébriand pour partager un pique-nique offert par l'association.



Ce moment a aussi été l'occasion d'un échange où il a été évoqué l'éventualité d'organiser un deuxième cours de niveau différent à la rentrée prochaine. Nous pourrons vous donner des précisions au forum qui aura lieu le 3 septembre à Créhen.

En attendant, passez un bel été et rendez-vous pour le premier cours le **mardi 6 septembre** à l'heure habituelle.

LA FOURMILIERE

Yoga, clown, mosaïque, massage bébé, fabrication de cosmétique pour la rentrée

Pour clôturer la saison, l'association « Vers le jardin » nous a permis d'organiser un spectacle en plein air avec ClairéNette, artiste clown qui est venue nous parler de rêves et d'émotions. Les familles étaient au rendez-vous et ont pu profiter des interactions proposées durant le solo.

Des ateliers parents-enfants vont redémarrer à la rentrée. Nous proposerons des ateliers yoga, clown, mosaïque, massage bébé, des visites à la ferme, des cafés-papote ...Et il y aura de nouveau des permanences pour les temps d'accueil enfant-parent avec des thèmes comme la danse portée, la fabrication de cosmétique...venez échanger et partager vos idées avec nous!

Pour plus d'informations : lafourmiliere22.com/ 06 08 03 53 50



CULTURE ET LOISIRS

- Le fest noz du 20 mai était organisé au profit de la SNSM de Saint Cast.



Un chèque de 400 € leur a donc été remis lors de la dernière séance de danses bretonnes, en présence de Vincent Chesnais représentant la municipalité et des musiciens animateurs de l'activité. - Le jeudi 30 juin, c'était la sortie annuelle proposée aux groupes de randonneurs.

Au programme visite guidée du château des ducs de Bretagne à Nantes et de son musée qui raconte en un parcours l'histoire de la ville. L'après-midi direction Saint Nazaire pour une visite d'Escal'Atlantic, centre international des paquebots installé au cœur de la base sous-marine de Saint Nazaire.

Le président, les animateurs et les membres bénévoles vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous retrouver le 3 septembre au forum de Créhen pour les inscriptions de la prochaine saison.



CLUB DU BOIS-ES-FENES

Nous étions 51, le mardi 31 mai 2022 à prendre le départ pour une journée détente, direction Concarneau et sa Ville close. Arrivés à Concarneau, nous avons pris le bateau pour une visite commentée d'une heure : le port et ses bateaux de pêche. Au retour, le petit train nous a conduits au restaurant en passant par la corniche et une visite de la ville : un bon moment de convivialité. Après le repas, retour à l'entrée de la Ville close pour une marche

commentée et retour pour 16h vers notre car, après un temps libre où chacun a pu profiter des boutiques. Retour par une biscuiterie et en route vers Pluduno!!!



Pourquoi s'inscrire au club?

Passer une belle journée en balade, un moment convivial lors d'un repas Ne restez pas seul !!!!

Date à retenir :

Buffet campagnard le 21 juillet 2022 N'oubliez pas de vous inscrire!

HOMMAGE



Notre président Michel Favrel nous a quittés le 14 juin 2022 à 74 ans.

« Tes amis, les membres de Club du Bois es Fênes, te remercient de ton investissement au sein du Club, notamment pour ces 6 années en tant que président. »

RONDE DES SOUPES

La Ronde des soupes prévue en septembre prochain est reportée au DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2023.

RAPPEL

L'alcool, en parler pour s'en libérer

L'association des Alcooliques Anonymes vous donne rendez-vous chaque samedi, 14h, salle Chateaubriand, 13 rue de Chateaubriand. Contact: 07 67 97 36 17, aapluduno@gmail.com

TROIS FOIS RIEN: MAGASIN POUR RIEN

Du 4 janvier au 29 juin 2022,

nous avons accueilli 6478

visiteurs et 44 802 objets

ont trouvé une seconde vie.

Mai 2022 : Les magasins gratuits bretons se sont retrouvés à Pluduno

Trois fois Rien - Magasin pour Rien a invité les magasins gratuits bretons à se retrouver pour la première fois à

une journée d'échanges et de partage le 7 mai 2022.

Sur les 11 structures contactées, 9 sont venues des 4 coins de la Bretagne.

Après la visite de notre magasin, nous nous sommes réunis à la salle polyvalente où chaque participant a pu faire part de ses réussites, ses difficultés, ses

projets, voire ses échecs dans la mise en place d'un lieu de gratuité. Tous étant issus du milieu associatif et

rencontrant plus ou moins les mêmes problématiques, il en est ressorti la nécessité de constituer un réseau d'entraide qui permettra aussi de donner plus de visibilité aux diverses initiatives relevant du concept de gratuité.

Une équipe de Trois Fois Rien se chargera d'animer ce réseau encore en construction.

L'après-midi, Elisabetta Bucolo, maîtresse de conférence en sociologie au CNAM/CNRS, a présenté en avant première devant une cinquantaine de personnes le film « Les magasins gratuits : des initiatives écologiques et solidaires », réalisé avec son équipe, en France et en Europe (et en partie à Pluduno).



S'en sont suivis des échanges très enrichissants entre les membres de l'assistance dont des porteurs de projet.

A l'issue de cette journée, il a été décidé de se retrouver une fois par an, les participants ayant tous renforcé leur motivation et leur dynamisme pour continuer et développer des

lieux de gratuité ouverts à tout le monde sans aucune condition.

4, rue de la Scierie Ouvert les mercredis et samedis entre 14 et 17h Site internet : Troisfoisrien.net Facebook : TROISFOISRIENMagasinpourrien Instagram :

troisfoisrien_pluduno_22



Pluduno, terre d'accueil pour les hirondelles et martinets

Pour la troisième année consécutive, un recensement des nids d'hirondelles et martinets a été

effectué dans le bourg le 15 juin avec le concours d'un ornithologue de VivArmor Nature, en suivant toujours le même parcours.

Le bilan montre une progression régulière des nids d'hirondelles de fenêtre avec 43 nids occupés sur les 63 visibles contre 32 en 2020.

Les hirondelles rustiques sont également présentes mais difficiles à comptabiliser, leurs nids étant à l'intérieur des bâtiments.

Deux colonies de martinets composées d'une quarantaine d'individus au moins sont présentes dans le bourg : la première autour de l'église et la seconde, plus importante, autour de l'ancienne mairie. L'après midi, une douzaine de personnes ont assisté à la conférence organisée par *Trois Fois Rien* et animée par Gilles Allano, ornithologue, sur les hirondelles et martinets de Bretagne, leur mode de vie étonnant et les menaces qui pèsent sur leurs populations.

Tout en maintenant le dynamisme de l'activité au magasin, cette conférence relève de notre volonté de développer des animations liées aux biens immatériels (ateliers divers, conférences..) dans un proche avenir et toujours sur le principe de la gratuité.

MEDIATHEQUE

Nous terminons cette année scolaire sur des notes positives et un très beau soleil qui, nous l'espérons, ne va pas nous quitter de l'été.

Avant toute chose nous aimerions remercier Brigitte, Nicole et Cédric de nous avoir rejoints cette année en tant que bénévoles. Bienvenue à eux trois! D'ailleurs, nous attendons sûrement une nouvelle recrue après l'été.

Retour sur les animations passées :

Le 27 avril nous avons reçu Mista Blatte, dessinateur/ coloriste de son état, pour une animation autour du dessin destinée aux ados et qui a été un franc succès!

Puis, le 18 mai c'est Aurélie Bina



qui a enfin pu poser ses tapis dans notre salle pour un atelier massage en famille très apprécié.

Le programme de la rentrée sera à retrouver dans le prochain bulletin, en attendant cela, venez découvrir plus d'une centaine de nouveautés propre à la médiathèque et plus de 300 venant de la bibliothèque des Côtes d'Armor. Il y en a pour tout le monde!

À noter également que la médiathèque prend ses quartiers d'été et s'offre une pause estivale:

à partir du 1^{er} juillet et ce jusqu'au 1^{er} septembre inclus, la médiathèque sera ouverte seulement

les mercredis de 10h-12h et 14h-17h et les samedis de 10h30 à 12h, puis fermera ses portes du 1^{er} au 15 août.

En attendant de vous retrouver dans nos murs, nous vous souhaitons un bel été!

INFORMATIONSPratiques et communales

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS:

Le 24 avril:

Ange LESNÉ, à l'âge de 89 ans

Le 4 mai:

Patricia HARDY, à l'âge de 49 ans

Le 18 mai :

Adèle LETEXIER, à l'âge 93 ans

Le 30 mai :

Lucie CORDON, à l'âge de 84 ans

Le 14 juin:

Michel FAVREL, à l'âge de 74 ans

MARIAGE:

Le 30 avril:

Daniel DAVID et Florence ABRAHAMS

Le 30 avril:

Hervé BERVILLE et Eva COMBA

Le 28 mai :

Philippe LECRUBIER et Marie-Louise PUNTIN

Le 4 juin:

Mickaël BARBELETTE et Aline FOUTEL

Le 2 juillet:

Alexandru ZAHARIA et Coralie URVOY

NAISSANCES:

Le 24 mai à Saint-Brieuc :

Elisa MOISAN Le 20 juin à Plérin-sur-Mer :

Mellie FRONTIN

Le 20 juin à Saint-Malo:

Naël BOUVET



NUMÉROS UTILES

Atelier municipal 02.96.84.31.83 Salle Polyvalente/Omnisports 02.96.84.08.78 Accueil périscolaire 02.96.84.27.51 (7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45) 02.21.61.00.15 Médiathèque Ecole publique Magellan 02.96.84.12.54 Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc Maternelle (rue du Val) 02.96.84.14.15 Primaire (rue de Guébriant) 02.96.84.11.93

PERMIS DE CONSTRUIRE			
PC 022 237 22 C0001	Maison individuelle	6 rue Mona Ozouf	
PC 022 237 22 C0003	Maison individuelle	5 Hameau de la Dieuzais	
PC 022 237 22 C0007	Abri pour dériveurs	41 La Flouriais	
PC 022 237 22 C0009	Annexe et clôture	5 bis Le Jannay	
PC 022 237 22 C0004	Structure provisoire pour expédition	La Millière	
PC 022 237 22 C0010	Garage	12 Le Fréchet	
PC 022 237 22 C0011	Hangar de stockage	Le Fossé Chalet	
PC 022 237 22 C0012	Maison individuelle	16 rue Pierre-Jakès Hélias	

DÉCHETTERIE - Z.A de la route de Dinan 22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Horaires:

Du 1er février au 31 octobre

- lundi de 9h à 12h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h

Du 1er novembre au 31 janvier

- lundi de 9h à 12h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi de 14h à 17h

PLUDUNO EN PHOTOS

REPAS DES AÎNÉS :



Très belle journée le samedi 18 juin autour d'un bon déjeuner servi par M. le Maire et les membres du Conseil municipal qui ont aussi partagé le repas avec les convives.

Une belle ambiance qui a permis aussi de se retrouver entre amis.

L'animation était assurée par Daniel Lévêque, secondé par Angélique, Aurélie et Vincent.



FÊTE DE LA MUSIQUE AU JARDIN :

Le samedi 25 juin, les élèves d'Anne -Marie Merrien ont donné un concert dans le jardin de la mairie.

OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Vendredi 6 mai a eu lieu à la Mairie une cérémonie pour remercier nos jeunes avec la remise des récompenses et une rétrospective vidéo de la journée du 12 avril "Opération Argent de Poche" sur le thème de la collecte et du tri des déchets ménagers.

« ZERO PHYTO »

A travers les Trophées « Zéro Phyto », la Région Bretagne encourage depuis 14 ans les collectivités bretonnes à exclure l'usage de produits chimiques dans l'entretien des espaces publics : parcs et espaces verts, cimetières, terrains de sport. Bravo aux 534 communes «zéro phyto» (1,8 millions

d'habitant·e·s) sur 1 208 communes "ZÉRO PHYTO" 2022

bretonnes engagées dans cette démarche qui apporte un impact très positif sur l'environnement dans une région comme la Bretagne où prédominent les eaux superficielles.



Services techniques (de gauche à droite) : Fabrice, Joël, Christian, Hervé, Florence, Thierry, Lucas (saisonnier).

DATES A RETENIR





L'agenda de Pluduno

Mercredi 20 juillet DON DU SANG

Jeudi 21 juillet

BUFFET CAMPAGNARD du Club du Bois-ès-Fènes

Jeudi 15 septembre LOTO du Club du Bois-ès-Fènes

Dimanche 18 septembreMARCHE GOURMANDE par l'APEL

Mercredi 28 septembre DON DU SANG

Dimanche 23 octobreMARCHE OCTOBRE ROSE



Le samedi 3 septembre 2022 à Créhen, le Grand Forum des associations du Secteur Plancoët Plélan fêtera ses 10 ans d'existence!

Pour ce 10e anniversaire, retrouvez la plus grande offre associative du territoire à la salle Omnisports de Créhen entre 10h et 17h00.

À cette occasion, l'équipe du Grand Forum proposera une tombola gratuite pour chaque visiteur avec 3 lots d'une valeur de $100 \in$, $60 \in$ et $40 \in$ (à faire valoir sur l'adhésion à une ou plusieurs associations présentes sur le Forum). Il y aura aussi un quizz avec plusieurs lots à gagner pour les bonnes réponses qui seront tirées au sort. Une animation musicale sera prévue entre 12h et 14h par l'école de musique de Plancoët. Vous pourrez assister aussi à plusieurs démonstrations tout au long de la journée (démonstration de Karaté, Taï Chi, Équitation, golf, vélo, foot, premiers gestes de secours par la croix rouge...).

Profitez de cet évènement incontournable pour retrouver un large choix d'associations dans de nombreux domaines : "Activités sportives", "Loisirs culturels et artistiques", "Vivre ensemble". Alors venez nombreux, en famille ou entre amis et faîtes ce qu'il vous plaît!

Contact et renseignements : forum-association@orange.fr